

Économies locales et nouvelles territorialités

MANDIN David
Sociologue
Institut de Recherches Sociologiques et Anthropologiques
Université Paul Valéry – Montpellier III
david.mandin@yahoo.fr

Résumé :

Le texte propose une réflexion méthodologique sur l'étude des économies locales de l'ESS et suggère qu'il faut les étudier de la même manière que l'on étudie une société dans son ensemble, puisqu'il s'agit de micro-sociétés. Ces micro-sociétés ont ceci de particulier de construire autour d'échanges économiques des réflexions politiques, idéologiques, culturels qui interrogent le monde contemporain dans lequel nous vivons. On décrit cette période par la « mondialisation » et nous voyons apparaître des économies locales dont la finalité est de questionner cette mondialisation et de ne pas la laisser seule investir l'ensemble de la scène économique. A partir de ces économies locales, c'est donc la notion de territorialité qui est elle-même questionnée. Les réseaux économiques ainsi constitués créent de nouveaux territoires auxquels peuvent s'identifier les membres de ces réseaux. A partir de cette réappropriation, c'est un enjeu de valorisation et de défense qui se met en œuvre, à partir du moment où ces personnes vivent un territoire attaché à ces économies.

Mots-clés : mondialisation, territoire subjectif, économies innovantes, singularités.

Abstract :

This text propounds a methodologic reflexion about local economies studies of Social and Solidary Economie and suggests studing them as a global society, because it's micro-societies. These micro-societies get this particularity to build polical, ideological, cultural reflexions from economic exchanges. We say this period to be « globalization » et we can see appear local economies whose finality is questionning this globalization not to let it invest alone global economic scene. From these local economies, it's so territoriality notion wich is questionned too. Economic networks so formed create new terrotories with which network members can identify. From this reappropriation, it's valorization and protection stake that implements, from the moment when these persons live one's own territory fastened to these economies.

Keywords : globalization, subjective territory, innovating economies, singularities

Introduction

Le territoire mondial n'a pas de sens intelligible, si ce n'est cette vaste perception des diversités dont est fait le monde, avec ces images, d'on ne sait plus où, qui traversent notre esprit, des couleurs, des formes, des visages, dans un désordre et une incohérence totalement incompatible avec une notion claire de territoire. La mondialisation, c'est donc cette flaque territoriale qui s'étend toujours un peu plus, et qui fait entrer dans les consciences l'idée d'un monde unique et uni, mais totalement incohérent : « La » mondialisation, comme si on donnait enfin un nom à quelque chose qui s'est écrasé sur une civilisation, comme une météorite. L'économie, la culture, l'information, tout se mondialise, s'unit et devient unique, et, finalement, incohérent. Mais, ce n'est pas une météorite, pas plus qu'un mouvement unique et inexorable. C'est une composante de notre temps apportée par les innovations technologiques qui ont forcément influé sur les vies individuelles et sociales auxquelles elles se sont appliquées. Les individus peuvent effectivement se laisser très vite emporter par le lointain imaginaire et l'éloignement géographique grâce à ces technologies, être ici et ailleurs ou nulle part. Où vit-on, avec qui, etc. ? On sort, on parle timidement à un voisin, on se rend par hasard et par un peu de curiosité à une animation de quartier, on y découvre une richesse, des gens, on sympathise. On découvre le lieu, et parfois une économie locale, avec les différentes déclinaisons que nous avons vues plus haut. La mondialisation n'est pas absente pour autant, elle poursuit son chemin mais ne porte plus ce sens de mouvement civilisationnel inexorable. Une vie locale existe aussi, portée par une autre économie.

Des économies locales en France et dans le monde

Depuis 1994 existent dans le paysage associatif français les Systèmes d'échanges locaux. Depuis 2005, c'est la monnaie SOL qui a elle aussi fait son apparition. Les premiers ont essaimé dans le reste du monde, après s'être initialement développés au Canada et en Angleterre. La seconde expérience coexiste avec cinq homologues européens.

Le SEL est issu du LETS (*Local exchange trading system*), auquel les fondateurs ariégeois ont souhaité donner davantage de sens en ôtant notamment le *d* de *trading* qui donna le sigle SEL. Il s'agit de réunir des particuliers, voire des artisans ou des commerçants, dans un réseau d'échange. Le sens porté par ces associations ressort ainsi par les diverses significations de l'acronyme SEL, mais également dans son étymologie. Chaque SEL revendique son autonomie, son autocéphalie et son caractère local en limitant le nombre de

ses adhérents, tout en se reconnaissant dans ce vaste mouvement mondial. Le nom générique de « grain de SEL », qui sert de monnaie dans cette association, porte souvent un nom qui se réfère à une particularité local, qu'elle soit historique, géographique ou idéologique. Les SEL se côtoient mais, d'une certaine manière, protègent jalousement leurs spécificités en ne donnant pas la possibilité, par obligation législative, d'échanger entre SEL à la convenance des selistes. Ces échanges interSEL ne sont possibles que lors de rencontres appelées les BLÉ interSEL.

Une grande particularité des SEL est de devoir être initié par ce que Ferdinand Tönnies appelait une communauté d'esprit¹ ce qui n'interdit pas ensuite, une fois celui-ci créé, que des « anonymes » y adhèrent. Un SEL créé de toute pièce par des collectivités territoriales ou tout autre organe à vocation sociale échoue. Par ailleurs, aucun organe de coercition ne garantit le bon déroulement des échanges. Le système fonctionne sur la confiance mutuelle des membres les uns envers les autres.

La monnaie SOL fait partie du projet européen EQUAL financé à hauteur de 50% par le FSE, durant quatre ans, lors de la période d'expérimentation, le reste est financé pour 30% par des fonds privés et pour 20% par les collectivités territoriales. Le projet finance cinq autres expériences du même type en Europe. L'objectif, ici, est que le SOL circule aussi facilement que des euros, dans tous les commerces partenaires du réseau, et ceci dans tous les pays mettant en place cette monnaie. Toutefois, dans ce qui devrait être un vaste espace réticulaire, chaque coordination reste responsable des orientations locales, en relation avec l'association nationale SOL. Chaque coordination n'agit pas comme un relais mais bien comme un moteur régional de cette expérience. Il s'agit simplement, et en toute évidence, que les innovations soient compatibles avec le projet.

La monnaie SOL se caractérise par trois axes, le SOL *engagement*, le SOL *affecté* et le SOL *coopération*, les deux derniers faisant l'objet d'une conversion en euro auprès de l'association nationale SOL à raison de 1 SOL = 10 centimes d'euros. Ces SOL permettront ensuite à certaines personnes de bénéficier de réductions sur des produits de commerces de l'ESS membres de ce réseau. Le SOL *engagement* s'apparente au SEL puisqu'il s'agit de récompenser des engagements d'acteurs et de consommateurs d'associations de l'ESS. Le SOL *affecté* est acquis par des collectivités territoriales ou des partenaires financiers. Ils sont

¹ Tönnies Ferdinand, *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, intro et traduction de Joseph Leif, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine. Morale et Valeurs », dirigée par R. Le Senne, [1^{ère} édition Verlag von Hans Buske, Darmstadt, 1935], 1944, 248 p.

distribués à des populations ciblées. Les SOL *coopération* sont acquis par les commerces partenaires et leur permettent de créditer une carte de fidélité récompensant des achats dans l'ESS, mais également en orientant la consommation de certains produits.

Le commerce équitable, les énergies vertes et le développement durables sont des attributs qui entrent en compte dans ces expériences économiques. Jérôme Blanc parle de monnaie écologique², pour caractériser les monnaies complémentaires qui ont cours aux Etats-Unis depuis de nombreuses années et qui ne sont plus à proprement parler des monnaies de secours. Ces expériences font ressortir des besoins et des attentes locales qu'elles tentent de satisfaire. Il s'agit alors de mettre en relation des individus dans un réseau d'offres et de demandes qui puissent s'ajuster sans demeurer dans une pure économie de marché. Le SEL regroupe des particuliers, le SOL intègre des commerces et les visibilise à travers une publicité qu'ils sont autorisés à faire du fait d'être membres de ce réseau.

Réflexions méthodologiques

Une étude sur les motivations des acteurs dans l'adhésion à ces expériences économiques ne peut se faire que par entretiens, ce que j'ai eu l'occasion de réaliser à propos des SEL dans le cadre de ma thèse de sociologie. Pour ce qui est du SOL, quelques entretiens également avec des responsables de coordination ont permis de réaliser un éclairage assez intéressant. En revanche, une étude quantitative se révèle délicate pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en ce qui concerne les SEL, la réserve dont font preuve leurs adhérents permet difficilement d'obtenir des données assez personnelles. Un questionnaire est ainsi assez mal accueilli, les membres ayant l'impression d'être observés, épiés même. Ceci ne reste pas vain pour autant, car cette réserve traduit un état d'esprit sur lequel il devient alors intéressant de se pencher. Car les membres restent très ouverts aux réflexions qui peuvent être portées à leur sujet en vue de faire avancer l'expérience et de la rendre pérenne, de parler de ces économies, de les rendre plus présente dans le paysage associatif. La méthode consiste donc à réunir les discussions et les entretiens semi-directifs afin d'en dégager des points communs qui permettent de faire ressortir les motivations des acteurs. C'est selon cette méthode principalement que nous construirons cet article.

² Blanc Jérôme, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « logiques économiques », 2000, 351 p.

Quelques données chiffrées peuvent être réalisées pour donner un aperçu de l'ampleur de ces économies. On peut penser au recensement, à la densité de population, évidemment au PIB, à l'âge, etc. Cependant, la population qui compose ces associations est si hétérogène que ces chiffres n'apportent pas de contribution réelle à l'édifice intellectuel. Les premiers contacts avec ces associations ont fait ressortir une complexité qui dépasse le simple regroupement de personnes en situation financière délicate, hypothèse presque naturelle et trop évidente dans ce genre d'expérience, ou de classes d'âge homogènes, ou encore en seule zone rurale. Car, ces associations mélangent classes sociales, âges, sexes, et ne sont pas spécifiques au monde rural ou au monde urbain. Ainsi, les catégories classiques des études quantitatives semblent mal appropriées et d'autres outils sont effectivement nécessaires. Il s'agit donc d'observer ces expériences de près, au-delà de chiffres que l'on compare dans un bureau. Il faut prendre le temps de parler, de rencontrer, d'être attentif aux détails, aux exceptions qui peuvent permettre de construire un cadre. Paradoxalement, il faut donc d'abord savoir absolument sur quoi on travaille. Faire ainsi des allers-retours entre l'exploratoire qui petit à petit se peaufine et se transforme en étude plus complexe. Seule une analyse et une observation sur le terrain, une prise de contact directe et un lien avec certains membres peuvent en enrichir la compréhension. Il s'agit ici de construire un réel projet d'étude qui demande la participation de nombreux chercheurs sur ce même point. Je m'efforcerai donc, dans cette communication, d'apporter les éléments quantitatifs et qualitatifs dont je dispose, de mettre en avant les avancées qu'ils m'ont permis de réaliser ainsi que les ouvertures qu'ils permettent d'envisager.

La réflexion théorique permettra de situer la problématique hors du cadre strictement économique afin de faire ressortir les implications sociales et politiques de telles associations. Car si le noyau de ces associations est effectivement constitué d'échanges économiques, la chair dépasse largement ce cadre et devient un réel objet de recherches sociologiques. Le nombre de SEL en France et leur évolution par département permet de donner une image sur l'extension de ce phénomène. Mais là encore, la diffusion ne fonctionne pas autour d'un épice centre mais les associations semblent apparaître sporadiquement et anarchiquement. Une autre étude en utilisant les données de l'INSEE et permettant d'étudier ces associations selon le nombre d'habitants des communes concernées permet de les situer selon la taille des communes. Mais dans ce cas, pourquoi toutes les communes comportant ce même nombre d'habitants n'ont-elles pas un SEL ? En revanche, il apparaît bien que les grandes villes comptent plusieurs associations de ce type sans que ce nombre puisse s'expliquer par des raisons de segmentation d'un SEL initial. Il s'agit donc bien de plusieurs groupes distincts par

les motivations, l'idéologie ou lieu, ce qui n'est pas sans intérêt au regard d'un questionnement sur la territorialité. Mais sans doute faut-il poursuivre cette investigation et croisant un ensemble important de données, le PIB, l'âge, mais aussi plus généralement le taux d'équipement culturel, commercial, sportif, etc., tout un ensemble visant en définitive à considérer ce qui fait une société ou des sociétés. En revanche, quelques entretiens permettent d'ores et déjà de cibler une population dont les caractéristiques idéologiques sont concordantes sur vision du monde commune : celle d'un nécessaire positionnement face à la société de consommation, d'une réflexion sur les besoins et le gaspillage, sur les « produits kleenex » dont la durée de vie est volontairement réduite par les industriels alors que les technologies pourraient au contraire permettre de l'augmenter.

Qu'est que l'économie locale dans l'ESS ?

Il convient tout d'abord de comprendre de quoi il s'agit lorsque l'on parle d'économie locale dans l'économie sociale et solidaire. En effet, on parle d'économie locale de pays étrangers ou d'économies locales en France distincte de l'économie nationale. Il s'agit, au niveau d'une commune, du quartier d'une grande ville, etc., du développement de richesses monétaires dans des secteurs innovants ou concurrentiels afin de faire profiter les commerçants et les habitants des retombées économiques. Dans le cadre de l'ESS, l'économie locale ne se comprend pas uniquement comme un marché local. Les prix ne sont pas fixés selon la loi de l'offre et de la demande mais concerne avant tout le domaine de l'immatérialité que constituent le confort, le bien-être, la convivialité, le respect de valeurs non marchandes. L'économie locale constitue donc un ailleurs de l'économie marchande. Mais, s'il s'agit d'un ailleurs, il n'est cependant ni hors, ni à côté de cette économie marchande mais imbriquée en son sein. L'économie locale se développe dans l'économie de marché sans y être directement affiliée. Nous ne sommes pas, non plus, dans l'utopie de communautés à prétention d'autosuffisance. Ni économie de marché locale, ni communauté isolée, l'économie sociale et solidaire s'appuie sur l'économie de marché pour en révéler les dysfonctionnements, les dérives, s'opposer aux monopoles qui détruisent les petites productions et les petits commerces. Il s'agit donc de favoriser tout d'abord les producteurs et les commerces locaux en dépassant le cadre économique de l'offre et de la demande : une valeur immatérielle y est intégrée. Ces derniers doivent en effet répondre à certains critères de respect de valeurs éthiques propres à la préservation de notre environnement ou écosystème au sens le plus large. En définitive, la complexité de ces nouvelles économies tient au fait qu'il ne s'agit pas

d'une réponse mathématique à un problème, mais de l'émergence d'une préoccupation collective, pour ne pas parler d'une idéologie. Cette préoccupation concerne la préservation du monde, comme le rappelait Jean-Luc Porquet dans l'introduction à l'ouvrage qu'il a consacré à Jacques Ellul : « pour la première fois dans l'histoire humaine, écrit-il, il importe plus de préserver le monde que de le transformer »³ et nécessite de reconsidérer les processus de production, la segmentation et l'anonymat des marchandises dans ce même processus, la recherche du profit financier maximal au détriment du bien-être humain et non pas en ce qu'il représente un capital. La récente mondialisation de l'économie (Latouche en recense quatre) permet de s'approvisionner partout dans le monde selon les indices boursiers du jour des matières premières et de délocaliser des entreprises pour embaucher à moindre coût. Tout cela diffuse une incertitude, un scepticisme, voire une paranoïa collective face à l'avenir que chacun s'empresse de vouloir préserver et les entreprises sont appelées, par diverses normes, à se joindre au mouvement. Ces deux dimensions de mondialisation et de localité touchent fondamentalement à une problématique de la spatialité où l'immensité engendre l'angoisse du non maîtrisable, la peur du monstrueux. Ainsi, nous tenterons de comprendre comment la mondialisation s'accompagne (ou est suivie) d'un localisme économique mais également que cette réappropriation de l'économie par les individus a des conséquences sociales et politiques. Face à ce mouvement de mondialisation caractérisée par un désintérêt total pour la personne humaine, un personnalisme ressurgit, à l'image qu'en donnait Emmanuel Mounier, une réappropriation d'un territoire et d'une identité par une reconsidération de la personne.

Des besoins et des réponses locales

Si les frontières naturelles et institutionnelles constituent une première base de territorialité, la réappropriation du territoire se fait ensuite, et sans doute davantage par les liens sociaux tissés dans ces réseaux. En effet, une offre ou une demande qui n'est pas satisfaite sur un territoire précis pourra l'être dans un autre territoire auquel la personne s'identifiera puisqu'elle trouvera une compatibilité de préoccupations, voire de passion. Le territoire ne se définit donc plus seulement par un lieu de résidence ou de naissance, mais par cette compatibilité d'offre et de demande d'ordre affectif. Car ces économies n'ont pas pour vocation première un caractère strictement économique. C'est en cela que la jeune sociologie économique, en France tout au moins, peut tenter de les comprendre. Echanger son temps

³ Porquet Jean-Luc, *Jacques Ellul, l'homme qui avait (presque) tout prévu*, Paris, Le Cherche Midi, coll. « Documents », 2003, p. 250.

contre des grains de SEL ou bénéficiaire de SOL contre l'achat de produits relativement chers ou de loisirs n'entre pas dans une compréhension de l'économie classique et rationaliste. Il s'agit davantage de donner du sens, et donc de retrouver des racines, de se sentir quelque part chez soi, de s'identifier subjectivement à un territoire.

Ces expériences convergent principalement vers le développement de circuits courts entre le producteur et le consommateur. Les conséquences sont nombreuses et se déclinent : pollution par hydrocarbures et pollution sonore doivent être diminués. Les circuits courts privilégient donc le développement de lieux de production, et font donc émerger, y compris en plein centre urbain, des jardins associatifs de petites productions agricoles, mais aussi le développement de structures plus importantes avec parfois une organisation entre quelques personnes qui se chargent, à tour de rôle, d'aller se fournir chez ces producteurs. La réappropriation territoriale, au-delà donc des dimensions géographiques et institutionnelles, devient sociale. L'identification au territoire se réalise selon la densité affective que les personnes vont ressentir dans et autour d'un lieu donné et c'est notamment à ce point que j'attribue le nombre important de SEL dans les grandes villes.

Cette revendication commune à ces expériences nouvelles met ainsi en avant le développement de circuits de distribution courts. Au-delà, c'est la relation entre le consommateur et le producteur elle-même qui devient plus personnelle. Les connaissances et les savoirs relatifs à l'agriculture reviennent au goût du jour, dans des discussions où se mêlent la pluie et le beau temps, et donc nécessairement les conditions de production. L'éloignement du citadin, notamment vis-à-vis de l'environnement naturel et, des savoirs anciens, pour ne pas dire archaïques et concernant l'agriculture, s'amenuise et redonne une conscience aux individus de leur environnement naturel, là où ne prévalait que l'environnement factice de la ville : la ville comme territoire, du panneau d'entrée au panneau de sortie, la ville mégalo-pole, la ville et ses territoires⁴, les territoires dans la ville⁵. Rien de moins bien défini finalement que cette notion de territoire, dès que l'on a dépassé le cadre institutionnel. Quelle identité territoriale, quelle défense, puisque le territoire est avant tout ce qui est défendu par un groupe ? Il est donc nécessaire que ce territoire soit ressenti, qu'il se crée comme une empathie entre la personne et le lieu. On peut vivre dans un lieu pas forcément choisi, dans une ville ou un quartier que les contraintes de la vie nous ont amené à habiter, sans rien y ressentir, donc sans rien y vivre. Le lieu d'habitat, au-delà de la porte

⁴ Roncayolo Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essai », 1990, 278 p.

⁵ Sansot Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, Armand Colin, coll. « Références sociologie », préface de Mikel Dufrenne, 1996, 442 p.

d'entrée, est alors vide de sens. Le territoire lui-même n'a pas de sens. Peut-être est-ce une des raisons qui rend si difficile la définition de la notion de territoire par tout un chacun. Le développement d'économies locales, de petites productions, d'échanges, d'organisations pour le transport et la livraison de marchandises, en tissant un lien social fort, fait prendre conscience aux membres du groupe de l'intérêt de « vivre là », sur ce territoire devenu social plus que géographique, et nourrit la volonté d'y demeurer, en le conservant, en l'embellissant, en le défendant.

Ces monnaies servent donc à délimiter un territoire par des offres et des demandes qui peuvent correspondre. Elles mettent aussi en évidence des richesses locales de toute sorte qu'elles valorisent en les visibilisant. Elles permettent donc de dessiner de nouvelles territorialités réappropriées par des associations.

Une situation contemporaine délicate

L'ESS fait-elle le poids devant le grand capital ? La question actuelle de la baisse du pouvoir d'achat ne va pas en faveur de l'ESS. Cependant, tout dans ces économies n'est précisément pas une question d'argent même si, pour reprendre Georg Simmel⁶, la question de l'argent reste bien présente même lorsqu'il s'agit d'économie sans argent.

Les SEL sont constitués de groupes d'une centaine d'individus. Cette économie sans argent n'est pas pour autant destinée à une population précaire. Les SEL ne permettent pas de s'approvisionner abondamment en produits de première nécessité, notamment dans les villes, mais se tournent davantage vers des services de confort même si des gardes d'enfant, des aides aux personnes âgées, du covoiturage y sont présent. En effet, si l'on considère qu'à la campagne, les échanges de produits alimentaires directement issus de productions personnelles peuvent être plus aisés, en ville, ces produits sont plus rares. Comme il ne s'agit là généralement pas de fabrique ou d'entreprises, les échanges s'articulent davantage autour de services et de biens d'occasion. Or, les SEL ont rapidement été contraint de ne pas réaliser d'échanges interSEL qui pouvaient leur donner un caractère national, voire européen. Quelques échanges interSEL ont donc été ponctuellement tolérés, mais les échanges devaient se cantonner aux membres d'un même SEL. Cette contrainte reste dommageable, puisque des échanges entre SEL ruraux et SEL urbains auraient pu dynamiser cette économie et concerner une population beaucoup plus diversifiée, y compris en situation financière délicate. Car les

⁶ Simmel Georg, *Philosophie de l'argent*, trad. de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, coll. « Quadrige », [1^{ère} édition 1977, *Philosophie des Geldes*, Duncker & Humblot, Berlin], 1999, 662 p.

SEL souffrent au fond d'un manque de diversité qui leur est intrinsèque : les membres des SEL ruraux ne vont pas échanger ce qu'il peuvent produire, et *idem* pour les SEL urbains. Tandis qu'un échange entre deux environnements aussi différents auraient pu enrichir les échanges en satisfaisant davantage de besoins, et non plus seulement des « besoins sociaux » (Julien Freund). Il faut surtout souligner l'aspect non coercitif, si ce n'est celui de groupe, qui au regard de la coercition juridique, semble bien éloignée. C'est pourtant bien elle qui régule le champs d'action de ces économies. La peur du monstre, la paranoïa, fait place à une confiance interpersonnelle.

Puisque l'ambition de ces expériences ne réside pas dans son caractère strictement économique, elle doit concerner le lien social et des questions d'ordre idéologique. La dimension économique est cruciale dans la mesure où l'acte d'échange est central dans la vie sociale et qu'en même temps, c'est elle également qui est prise pour cible lorsqu'elle est débridée, sous sa forme d'économie de marché mondialisée. Il s'agit alors de se réapproprier l'économie de manière locale afin de la rendre plus proche, et par là plus compréhensible, maîtrisable, et humaine. D'autres dimensions viennent alors s'ajouter : celles de lien social, de convivialité, de solidarité, d'éveil d'une conscience responsable et d'une considération du territoire. Ces économies sont dites locales par ce qu'elles concernent un territoire qui n'est plus abstrait mais prend une forme redéfinie en fonction de nouveaux intérêts individuels et collectifs. Lorsque Pierre Sansot envisageait une poétique de la ville, il transformait la définition et la perception qu'ont pu en donner des auteurs comme ceux de l'Ecole de Chicago⁷. La ville est ce que chacun veut y voir. Elle n'est plus un nom, des monuments, etc., mais des espaces de vie multiples. Si bien qu'en étant de la même ville, tous ne se retrouvent pas dans la même ville, selon la perception de chacun et des groupes d'appartenance qui s'y créent.

L'économie locale permet de se réapproprier un territoire qui peut dépasser une ville ou au contraire la compartimenter. Car l'exemple de la ville peut tout autant s'appliquer au monde rural, davantage caractérisé par l'espacement des habitants qui trouvent dans ces économies un sentiment de rapprochement, et qui bousculent une traditionnelle homogénéité et un conservatisme.

⁷ Grafmeyer Yves, Joseph Isaac, *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier, coll. « Champ urbain », [1^{ère} éd. 1979], 1990, 378 p.

La valeur de lien comme appartenance territoriale

Le SEL pyrénéen, lors de sa création en 1994, avait un homologue à Aubenas, en Ardèche, le RIRE. Tous deux sont nés d'une même conférence où deux groupes ont décidé de créer une expérience française des LETS. Selon une des fondatrice du RIRE, le SEL avait cet avantage de renvoyer aux origines monétaires et de comporter la dimension de localité. Les autres expériences ont donc repris le terme de SEL mais en le complétant d'une manière plus ou moins originale, plus ou moins évocatrice. La monnaie utilisée également dans ces associations porte le nom générique de « grain de SEL ». Mais chaque groupe lui donne un nom spécifique. L'apparition récente de la monnaie SOL semble élargir ce champ économique en ayant d'ailleurs l'appui de quelques SEL. Cela dit, il s'agit de deux expériences bien distinctes et l'apparente similitude s'arrête aux termes de SEL et de SOL.

Ces économies permettent donc aux individus de se reconnaître et de reconnaître un territoire en fonction de préoccupations communes. Puisqu'il s'agit de donner un sens aux échanges et de se réappropriier l'instrument monétaire, ces économies doivent demeurer sur un territoire redessiné et réapprovoisé, même réapproprié. En redéfinissant un caractère local autour de ces économies, le vaste marché mondial, la mondialisation économique, est directement pris pour cible. Mais surtout, le caractère uniformisant de l'économie de marché, la diffusion de mêmes produits exportant une même culture⁸, l'anonymat des transactions, tout cela motive une « éducation à la consommation », selon les termes de Celina Whitaker, à la responsabilisation des consommateurs appelés à devenir des *consomm'acteurs*. Ainsi, dans ce mouvement de mondialisation, d'avancée territoriale des produits et des cultures qu'ils incorporent, se développent des replis territoriaux caractérisés par ces économies locales. Les échanges courts sont revendiqués et ainsi la relation directe du producteur et du consommateur, permettant à ce dernier de connaître l'origine exacte des produits et leurs conditions de fabrication, de renouer un lien social là où ne prévaut qu'un lien commercial.

Dans le cadre de ce lien social, où la place de la parole redevient centrale, peuvent émerger des besoins qu'expriment les individus revendiquant leur rôle d'acteurs. Nous l'avons dit, il est à cet égard regrettable que la dynamique des SEL ait été cantonnée aux échanges au sein de chaque association lorsque le développement de relations ville-campagne aurait pu satisfaire bien plus de besoins. Dans le cadre de la monnaie SOL, il est mis en avant ce caractère de réponse aux besoins, en rendant visibles les commerces mais également en

⁸ Goldsmith Edward, Mander Jerry (dir.), *Le procès de la mondialisation*, préface de Serge Latouche, traduit de l'anglais par Thierry Piélat, Paris, Fayard, 2001, 489 p.

faisant participer les collectivités territoriales qui peuvent favoriser l'implantation de commerces ou de structures si les besoins s'en font sentir. Cette participation de commerces et de collectivités territoriales décloisonne l'expérience des SEL cantonnée à des échanges entre particuliers.

Cependant, il manque visiblement un lien entre le SEL et le SOL dont le partenariat n'est pas si évident qu'il pourrait le paraître. Hormis pour le SOL *engagement*, les deux autres axes font intervenir une conversion en euros tandis que la monnaie de SEL ne se crée que dans l'échange. D'un côté, une caisse en euros assure la possibilité du « remboursement » des SOL, de l'autre, des grains de SEL dont l'origine n'est pas de créer cette conversion. Si le grain de SEL peut, d'une manière ou d'une autre, être convertible en euros, il devient une sorte de devise de secours, ou une monnaie écologique, si l'on veut ôter le caractère catastrophique que contient l'idée de secours. Car il faudrait que des selistes puissent échanger des grains contre des SOL sans que le grain de SEL ait de conversion en euros. Et c'est accorder à l'ensemble des selistes une équivalence en euros à une monnaie qui n'en a jamais eu la prétention. Des passerelles, assez complexes, permettent d'échanger entre ces trois axes qui devaient être distincts, mais dans le cadre du don. Cependant, chaque grain de SEL transformé en SOL alimente l'expérience SOL mais appauvrit le SEL, sauf si le SEL et le SOL *engagement* se fondent mutuellement l'un dans l'autre. De l'autre côté, le SOL doit aussi garder ce qui le différencie du SEL et permet l'investissement de commerces et de collectivités territoriales. En même temps, n'oublions pas que ces commerces font un geste commercial. Il pourrait leur être proposé alors de racheter des grains de SEL qui n'ont, rappelons-le, jamais eu une vraie conversion. Dire du jour au lendemain qu'un grain de SEL vaut 10 centimes d'euros n'a pas de sens. Reste alors à inciter l'existence de deux comptes, un rapprochement entre le SEL et le SOL pour réunir non pas des euros, mais des préoccupations communes. La référence aux euros existe comme simple référence avec le SEL, là où elle est directement synonyme de conversion avec le SOL.

Nous ne sommes pas dans les mêmes registres économiques mais en revanche les réappropriations territoriales sont communes. Avec le grain de SEL, il n'y a aucun sens à faire une conversion réelle avec des euros, sinon, autant fixer les prix directement en euros entre les particuliers. Tout se joue au regard des acteurs : avec le SOL, il s'agit d'achat entre consommateurs et commerçants, dans le SEL d'échanger entre particuliers. Le SOL ne va que du consommateur vers le commerçant et non vers les consommateurs entre eux, tandis qu'à l'inverse, le SEL circule entre particuliers et non pas vers des commerçants. Les SOL peuvent se donner entre consommateurs, mais non servir de monnaie entre eux. Les consommateurs

n'ont d'ailleurs pas de possibilité de se les échanger puisqu'ils doivent avoir un terminal. Le SOL rapproche le consommateur du commerçant, dans le SEL, il n'y a pas ou très peu de commerces et le lien se crée entre particuliers. Par ailleurs, la conversion en euro donne directement un prix aux biens tandis que le jeu dans le SEL réside dans la fixation de la valeur de lien⁹. Il s'agirait peut-être de penser à la non convertibilité des SOL tout en engageant les commerces par une visibilité offerte en échange par exemple d'une adhésion annuelle. Le SOL serait alors une vitrine, jouant davantage un rôle publicitaire. Le commerce adhère et fait bénéficier certains clients de réduction, sans qu'il y ait à réaliser une conversion.

Ces deux expériences réunissent des richesses locales qui dépassent le cadre strictement marchand. Il s'agit de compétences, d'initiatives, de paroles, de tout ce qui crée une vie sociale et la dynamise et est propre à faire naître une conscience collective, des préoccupations communes dans un environnement réapproprié et modelé à la manière d'une communauté d'esprit. Ces richesses peuvent autant s'exprimer par ces compétences que par ce qui se révèle manquer. Par l'échange de paroles, l'habitude de se rencontrer et de partager des idées, les manques peuvent être révélés et portés au grand jour. C'est aussi tout simplement par la constitution d'un réseau¹⁰ que s'opère la dynamisation et la valorisation de ces territoires. En pouvant s'appuyer sur des personnes proches, susceptibles d'offrir une aide ponctuelle, certains travaux peuvent être réalisés qui enrichissent également le lien social et la qualité de vie des membres. Économiquement, les territoires réacquièrent une identité subjectivement ressentie et ils sont valorisés par le potentiel de main-d'œuvre réunie dans un état de communauté d'esprit. Il ne s'agit pas de communauté fermée, mais de micro-société qui cohabitent avec la société plus vaste et plus anonyme dans laquelle elles s'inscrivent. L'idée originelle de réseau interactif de ressources et d'échanges est d'ailleurs tout à fait révélatrice. L'idée de système comporte davantage l'idée de la nécessité de chacune des parties dans le fonctionnement du tout. Il s'agit d'un réseau dans lequel chacun doit avoir une place aussi indispensable que toute les autres, ce qui éveille une conscience solidaire bien éloignée de l'esprit égoïste qui prévaut dans le processus de mondialisation.

Pour ce qui est du SOL, la valorisation du territoire apparaît dans la mise en valeur des commerces de l'ESS, dont la portée réside dans les valeurs morales qui constituent en soi des richesses. Face aux grands commerces qui bénéficient de larges publicités, ces petits

⁹ Godbout Jacques, en collaboration avec Alain Caillé, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, coll. « textes à l'appui », série anthropologie, 1992, p. 245.

commerces trouvent dans ce réseau le moyen de se rendre visible et de développer leur activité économique. D'où le développement de richesses économiques favorisant ce secteur parfois encore méconnu voire inconnu du grand public.

Conclusion

Dans ce mouvement d'uniformisation qui semble caractériser la mondialisation, nous pouvons voir le foisonnement des diversités, des particularités locales. Pour appuyer ces expériences, les fêtes traditionnelles, les langues vernaculaires, etc., suscitent une curiosité et un engouement qui révèlent cette tendance à la valorisation des richesses locales. La mondialisation des technologies permet quant à elle de faire connaître à un plus large public ces richesses locales. Les expériences d'économies monétaire et locale contemporaines doivent garder leurs spécificités et ne pas tenter de se grouper dans un souci de poids ou de force. C'est dans leur diversité que ces économies se révèlent le plus fécond en permettant aux personnes intéressées de renouer avec leur environnement proche et de valoriser des liens sociaux sans lesquels la vie sociale se résume à un habitat. C'est donc à travers toutes ces initiatives originales que l'économie se trouve au centre d'un groupement sans en être la fin en soi, mais au contraire le prétexte. Elles permettent de redessiner subjectivement les contours d'un territoire et donne un sens et des valeurs à un territoire qui pouvait en être dénué, et construisent un réseau qui sera le fondement de nouvelles territorialités.

¹⁰ Degenne Alain, Forsé Michel, *Les réseaux Sociaux*, Paris, Armand Colin, coll. « U », série « Sociologie » dirigée par Henri Mendras, 1994, 288 p.

Bibliographie

Blanc Jérôme, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « logiques économiques », 2000, 351 p.

Degenne Alain, Forsé Michel, *Les réseaux Sociaux*, Paris, Armand Colin, coll. « U », série « Sociologie » dirigée par Henri Mendras, 1994, 288 p.

Godbout Jacques, en collaboration avec Alain Caillé, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, coll. « textes à l'appui », série anthropologie, 1992, 344 p.

Goldsmith Edward, Mander Jerry (dir.), *Le procès de la mondialisation*, préface de Serge Latouche, traduit de l'anglais par Thierry Piélat, Paris, Fayard, 2001, 489 p.

Grafmeyer Yves, Joseph Isaac, *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier, coll. « Champ urbain », [1^{ère} éd. 1979], 1990, 378 p.

Porquet Jean-Luc, *Jacques Ellul, l'homme qui avait (presque) tout prévu*, Paris, Le Cherche Midi, coll. « Documents », 2003, p. 250.

Roncayolo Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essai », 1990, 278 p.

Sansot Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, Armand Colin, coll. « Références sociologie », préface de Mikel Dufrenne, 1996, 442 p.

Simmel Georg, *Philosophie de l'argent*, trad. de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, coll. « Quadrige », [1^{ère} édition 1977, *Philosophie des Geldes*, Duncker & Humblot, Berlin], 1999, 662 p.

Tönnies Ferdinand, *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, intro et traduction de Joseph Leif, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine. Morale et Valeurs », dirigée par R. Le Senne, [1^{ère} édition Verlag von Hans Buske, Darmstadt, 1935], 1944, 248 p.